

Séance Plénière du 26/03/2012 -Groupe Front de Gauche- PCF

Intervention de Michel Hilaire

**Réseau Transgironde – Transport scolaire –
Règles et critères de prise en charge 2012**

Monsieur le Président, Mes cher(e)s collègues

A la lecture de ces règles et de ces critères, pas de doute, nous pensons qu'avec ces nouveaux critères d'égalité, il s'agit d'un incontestable progrès et d'un gain certain en cohérence et en transparence.

Cependant, et j'en faisais la remarque ou la proposition lors de notre précédente réunion, je continue à penser que la gratuité serait pour notre majorité de gauche, un geste fort et un formidable outil d'égalité des chances, ceci d'autant plus que nous sommes au cœur de nos propres compétence des transports.

Je refais au niveau de notre groupe cette proposition aujourd'hui, en indiquant effectivement au sujet de la question du coût (que l'on nous oppose évalué à 4 millions d'euros environ) que cela me semble réalisable au regard d'autres dépenses de transports que nous faisons hors de nos compétences (Ligne Grande Vitesse ou Partenariats Publics Privés....suivez mon regard)...

Je m'arrêterais là au niveau de l'argumentation tout en proposant ces solutions de financement du service aux élus du Modem et de l'UMP.

Je pense également, deuxième proposition, que la règle des trois kilomètres est un critère révolu qui ne correspond pas forcément aux mentalités, ni aux pratiques de ce siècle. Elle est inadaptée à notre époque. Certes, ma grand-mère faisait 5 bons kilomètres à pied pour aller à l'école avec pour seul risque de rencontrer le chaperon rouge ou le loup sous différentes formes.

Je pense qu'aujourd'hui les choses sont différentes et que faire trois kilomètres à pied pour aller à l'école, car c'est peut être une des seules solutions pour ceux qui ne pourront payer, c'est beaucoup ...notamment en raison des risques routiers pour un piéton, il faut y regarder de près ...en témoigne le cas de ces élèves à Saint Macaire qui pour aller au collège de Pian à quelques centaines de mètres doivent traverser une route nationale (10.000 véhicules/jour) et un passage à niveau, voie classée parmi les plus dangereuses d'Aquitaine...Effectivement le monde a changé, les choses ont changé.

Il nous appartiendrait, nous n'en ferons pas un casus belli, de regarder de plus près cette règle des trois kilomètres parce que je maintiens que maintenant il est urgent de la repenser, peut être en collaboration d'ailleurs avec les communautés de communes et les différentes communes.

Nous voterons donc en tant que progrès certain cette délibération et nous faisons deux remarques ou plutôt deux propositions que nous souhaitons voir discuter lors de la prochaine période.